



Produits forestiers Petit Paris inc.

Notre engagement

« Chez PFPP inc., nous nous engageons à contrôler la provenance de billots de façon à mettre en valeur le respect des exigences légales, environnementales et politiques en lien avec l'aménagement forestier durable. Nous envisageons respecter notre engagement en favorisant l'achat de produits certifiés selon les programmes de certification FSC et PEFC tout en se conformant à leurs exigences respectives. »

Nos objectifs

Afin de respecter notre engagement nous visons :

- À promouvoir l'aménagement forestier durable
- À améliorer notre système de gestion de façon continue
- À impliquer nos fournisseurs dans la promotion de produits certifiés

Nos pratiques

Afin d'atteindre nos objectifs, PFPP inc. entend prendre les moyens suivants :

- Maintenir un système de gestion conforme aux exigences des « Chaines de la traçabilité » FSC et PEFC.
- Prendre l'engagement d'éviter de s'approvisionner en bois non-contrôlé selon les catégories définies par le FSC¹ et par le fait même de sources controversées telles que définies par PEFC.
- Utiliser un produit répondant aux exigences
- Visiter, évaluer et sensibiliser nos fournisseurs.
- Sensibiliser les employés à notre engagement.

Alain Paradis, pdg
Membre de la direction

-
- ¹ De zones où existent des violations de droits traditionnels et civils ;
 - De forêts non certifiées FSC de hautes valeurs de conservation menacées par les activités d'aménagement forestier;
 - De forêts naturelles qui ont été converties en plantation ou en zones à usage non-forestier;
 - D'arbres génétiquement modifiés (AGM); et,
 - récolté illégalement.